

# INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 25/05/2019

**Pays : Côte d'Ivoire**

**Description des tâches : Recrutement d'un (e) consultant(e) national(e) en appui au/ à la consultant(e) international(e) en charge du développement des critères et indicateurs climatiques sensibles au genre pour l'élaboration des Plans Nationaux quinquennaux de Développement (PND)**

**Numéro du projet : CIV 10-00112399 NDC Support Programme en Côte d'Ivoire**

**Durée du contrat/services (si applicable) : 30 jours ouvrables y compris la période de rédaction du rapport**

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : [procurement.offers.ci@undp.org](mailto:procurement.offers.ci@undp.org) au plus tard le **01 août à 17h00**. L'offre comprendra un CV, une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)  
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio  
01 BP 1747 ABIDJAN 01  
COTE D'IVOIRE**

**Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre sera rejetée.**

**[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)**

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à [procurement.ci@undp.org](mailto:procurement.ci@undp.org) ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (50 points)
2. Plan de travail (10 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation énoncés au point XII. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière : les propositions financières seront cotées sur 30 points.

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

### **Les critères d'évaluation technique**

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
<b>Total</b>		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Expertise / Qualification et expérience dans le domaine</b>							
1.1	Diplôme minimum d'ingénieur ou de master en sciences de l'environnement, planification du développement, en science sociale, en suivi-évaluation ou tout autre domaine connexe	10					
1.2	Expertise avérée (d'au moins 10 ans) dans les questions liées à la planification	20					
1.3	Expérience professionnelle dans le domaine des changements climatiques notamment l'atténuation et l'adaptation	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
<b>Total</b>		50					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Plan de travail</b>							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
	<b>Total</b>	10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR</b>							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
2.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
2.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
2.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
	<b>Total</b>	40					



**PROGRAMME NATIONAL  
CHANGEMENTS CLIMATIQUES**



**REPUBLIQUE DE  
CÔTE D'IVOIRE**  
*Union – Discipline –  
Travail*

**Projet : CIV10-00112399 "NDC Support Programme en Côte d'Ivoire"**

**Recrutement d'un (e) consultant(e) national(e) en appui au/ à la consultant(e)  
international(e) en charge du développement des critères et indicateurs  
climatiques sensibles au genre pour l'élaboration des Plans Nationaux  
quinquennaux de Développement (PND)**

**Termes de référence**

**DESCRIPTION DU PROJET**

La Côte d'Ivoire, à l'instar de la majorité des pays en développement, est très vulnérable aux impacts des changements climatiques. Le pays est exposé à l'érosion côtière au niveau de son littoral. L'extrême Nord qui fait frontière avec le Mali et le Burkina porte déjà les stigmates de la désertification. La couverture forestière est passée de 37% en 1960 à moins de 14% en 2010. Le taux de déforestation moyen est passé de 1,5%/an entre 1900 et 1980 à près de 3,5%/an entre 1980 et 2008. Cette perte de forêt est principalement due à une agriculture extensive pilier de son économie qui contribue à près d'un quart (1/4) au Produit Intérieur Brut (PIB) et emploie les deux tiers (2/3) de la population active. Le pays est le premier producteur et exportateur mondial de cacao, représentant près de 40% des revenus d'exportation.

Conformément à l'Accord de Paris, la Côte d'Ivoire a soumis ses Contributions Déterminées au niveau National (NDC), avec des objectifs de réduction des émissions de GES de 28% à l'horizon 2030. Cependant, la mise en œuvre de ses NDC rencontre plusieurs défis majeurs parmi lesquels le renforcement du cadre de transparence, ainsi que la nécessité d'explorer toutes les options pour rehausser les efforts de réduction dans les futurs NDC, en impliquant davantage le secteur privé. Ces défis sont dus à plusieurs facteurs tels que : (1) la méconnaissance, l'incompréhension et la faible vulgarisation des ambitions de la Côte d'Ivoire sur le climat, (2) l'insuffisance de prise en compte des questions de genre en matière de changement climatique, (3) la faible prise en compte des changements climatiques dans la planification nationale, sectorielle et régionale, et (4) la faible implication du secteur privé.

Pour faire face aux contraintes à la mise en œuvre efficace des NDC, le pays bénéficie de l'appui du NDC Support Programme (NDC-SP) du PNUD à travers le projet **NDC Support Programme en Côte d'Ivoire** qui vise à relever les différents défis et obstacles auxquels le pays est confronté, en créant un environnement propice à l'exécution des NDC et à la préparation des futures NDC plus ambitieuses comme l'exige l'Accord de Paris sur le climat. Au terme du projet **NDC Support Programme en Côte d'Ivoire**, le pays aura : (i) intégré les changements climatiques dans la planification nationale et sectorielle pour une mise en œuvre optimale des NDC ; (ii) renforcé les capacités techniques des ministères sectoriels et des collectivités territoriales sur la mise en œuvre des NDC ; (iii) évalué l'état de mise en œuvre des NDC afin de rehausser l'ambition des NDC de la Côte d'Ivoire ; (iv) outillé et renforcé l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre des NDC ; (v) communiqué autour des activités des NDC pour une meilleure sensibilisation et appropriation du public.

Dans la mise en œuvre de ce projet, il est prévu le recrutement d'un (e) consultant(e) national(e) en appui au/ à la consultant(e) international(e) en charge du développement des critères et indicateurs climatiques sensibles au genre pour l'élaboration des Plans Nationaux quinquennaux de Développement (PND).

### **CHAMPS DES TRAVAUX**

Sous la responsabilité du Représentant Résident du PNUD et la supervision du Conseiller au Programme Développement Durable Inclusif et du Directeur National du projet, et en étroite collaboration avec le Coordonnateur national du projet et le Programme National de lutte contre les Changements Climatiques (PNCC/MINEDD), le/la consultant(e) national(e) travaillera en appui au/ à la consultant(e) international(e) en charge du développement des critères et indicateurs climatiques sensibles au genre pour l'élaboration des Plans Nationaux quinquennaux de Développement (PND).

Pour cela, il/elle devra :

- a) Contribuer à la réalisation d'une revue de la littérature des documents de planification nationale et sectorielle afin de générer une compréhension du contexte de planification du pays concernant : a) le développement national, b) l'égalité du genre, c) l'adaptation climatique, d) l'atténuation des émissions de gaz à effet-de-serre ; et les interactions entre ces facteurs ;
- b) Contribuer à la production d'un rapport sur le diagnostic des critères et indicateurs (sectoriels et intersectoriels) existant qui servent à l'élaboration des Plans Nationaux de Développement ;
- c) Aider à conduire les consultations avec les parties prenantes concernées pour combler les lacunes dans les informations, notamment sur les questions de genre ;
- d) Contribuer à la production d'un rapport sur les indicateurs complémentaires pertinents et inclusifs nécessaires à l'alignement de la mise en œuvre des NDC et des futurs Plan Nationaux de Développement (PND) ;
- e) Aider à la réalisation de l'animation d'un atelier de validation des indicateurs développés.

## **Livrables**

Le récapitulatif ci-dessous indique les résultats attendus nécessaires au paiement des honoraires du/de la consultant(e) :

- a) La revue documentaire est faite ;
- b) Le rapport sur le diagnostic est produit ;
- c) Les consultations des parties prenantes clés sont réalisées ;
- d) Les indicateurs complémentaires pertinents et inclusifs nécessaires à l'alignement de la mise en œuvre des NDC et des futurs Plan National de Développement (PND) sont produits dans un rapport et validés en atelier.

## **METHODOLOGIE**

En étroite collaboration avec le consultant international, le consultant national :

- a) établira un chronogramme de travail validé par le PNUD, le Coordonnateur du projet et le Programme National Changements Climatiques ;
- b) proposera une liste de documents à consulter pour la revue documentaire. Cette liste sera complétée, s'il y a lieu, par le Coordonnateur délégué de la composante, le Coordonnateur du projet et le Programme National Changement Climatique.
- c) établira une liste de personnes clés à rencontrer en collaboration avec le Coordonnateur délégué de la composante ;
- d) réalisera la cartographie des indicateurs sectoriels et intersectoriels existants ;
- e) travaillera à définir des indicateurs complémentaires pertinents et inclusifs nécessaires à l'alignement de la mise en œuvre des NDC et du Plan National de Développement ;
- f) co-animera un atelier pour la validation des indicateurs complémentaires pertinents nécessaires à l'alignement de la mise en œuvre des NDC et des futurs Plan National de Développement (PND) ;
- g) appuiera le Programme National Changements Climatiques dans le suivi de la prise en compte de ces nouveaux indicateurs dans la planification nationale et sectorielle durant une période définie au cours de la réalisation de cette mission.

## **PAIEMENTS AU CONSULTANT**

LIVRABLES	Montant
Plan de travail validé	10%
Rapport provisoire	50%
Rapport final après validation	40%

## **ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL**

Le/la consultant(e) travaillera en étroite collaboration avec le Coordonnateur délégué de la composante 1 et le Programme National de lutte contre le Changement Climatique.

## **DURÉE DE LA MISSION**

La durée de la mission sera de trente (30) jours ouvrables y compris la période de rédaction du rapport.

## **LIEU D’AFFECTATION**

Le/la consultant(e) sera basé(e) à Abidjan, en Côte d'Ivoire et pourrait effectuer des missions à l'intérieur du pays en cas de besoins.

## **QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES**

Le/la consultant(e) devra :

- a) Avoir un diplôme minimum d'ingénieur ou de master en sciences de l'environnement, planification du développement, en science sociale, en suivi-évaluation ou tout autre domaine connexe ;
- b) Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine de la planification et de définition d'indicateurs ;
- c) Avoir une bonne connaissance des NDC de la Côte d'Ivoire ;
- d) Avoir une connaissance actualisée sur les questions liées aux négociations sur le climat et à l'Accord de Paris ainsi qu'aux mécanismes connexes à la CCNUCC ;
- e) Avoir une bonne connaissance des initiatives de lutte contre les changements climatiques en Côte d'Ivoire ;
- f) Avoir une bonne connaissance de la planification nationale en Côte d'Ivoire (Visions prospectives, Plan Nationaux de Développement, Plan stratégique sectoriel, etc.) ;
- g) Avoir la capacité d'analyser des données et informations de diverses sources pour des recommandations pertinentes ;
- h) Avoir la capacité d'intégrer la dimension genre dans sa démarche et analyse ;
- i) Avoir une bonne capacité de communiquer avec précision et professionnalisme ;
- j) Avoir une expérience en consultation des parties prenantes.

## **LANGUES**

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée. Une bonne connaissance de l'anglais serait un avantage.

## **PROPOSITION D’OFFRE FINANCIÈRE ET DÉLAI DE PAIEMENT**

L'offre financière du/ de la consultant(e) doit être forfaitaire. Le forfait doit inclure les honoraires, les frais de mission, etc.

## **PRÉSENTATION DE L’OFFRE**

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l'offre technique du soumissionnaire :

- a) Le Curriculum Vitae (CV) ou P11, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email and numéro de téléphone) de 3 références ;
- b) Une brève description de la méthodologie de travail et l'approche pour exécuter le travail selon les TDR ;
- c) La proposition financière indiquant le montant forfaitaire proposé par le soumissionnaire pour la conduite de la mission.

## LES CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
<b>Total</b>		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Expertise / Qualification et expérience dans le domaine</b>							
1.1	Diplôme minimum d'ingénieur ou de master en sciences de l'environnement, planification du développement, en science sociale, en suivi-évaluation ou tout autre domaine connexe	10					
1.2	Expertise avérée (au moins 10 ans) dans les questions liées à la planification	20					
1.3	Expérience professionnelle dans le domaine des changements climatiques notamment l'atténuation et l'adaptation	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
<b>Total</b>		50					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Plan de travail</b>							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
<b>Total</b>		10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR</b>							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
2.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
2.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
2.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
	<b>Total</b>	<b>40</b>					

## CRITÈRES DE SÉLECTION

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

## DETAIL DES COUTS

Détail des couts par élément :

Elements	Coût Unitaire	Quantité	Cout total pour durée du Contrat
<b>I. Coûts du Personnel</b>			
Honoraires			
Assurance vie			
Assurance maladie			
Communications			
Transport			
Autres (Mentionner svp)			
<b>II. Frais de voyage afin de rejoindre le lieu de la Consultance</b>			
Billet d'avion de la destination d'origine à la destination de la Consultance	N/A	N/A	
Frais de subsistance (selon le taux en vigueur et applicable au Système des Nations Unies)	N/A	N/A	
Assurance voyage	N/A	N/A	
Frais de voyage	N/A	N/A	
Autres (mentionner svp)	N/A	N/A	
	N/A	N/A	
<b>III. Voyages dans le cadre de la Consultance</b>	N/A	N/A	
Frais de transport	N/A	N/A	
Frais de subsistance	N/A	N/A	
Assurance voyage	N/A	N/A	
Frais de voyage	N/A	N/A	
Autres (mentionner svp)	N/A	N/A	

N/A : Non Applicable